

Notice, précautions d'utilisation et termes de garantie du Cadre ICE RAPTOR

Vous venez d'acquies un cadre ICE RAPTOR, et l'équipe ICE vous remercie pour votre confiance. Ce document va vous fournir toutes les informations nécessaires à la bonne utilisation du cadre RAPTOR.

En cas de doute sur ce produit ou son montage, l'équipe du Service après-vente reste à votre disposition.

Montage de votre cadre RAPTOR

- Le montage de votre cadre RAPTOR doit être effectué par un professionnel du cycle.
- Pour effectuer les bons couples de serrage, veuillez-vous munir d'une clé dynamométrique.
- Le couple de serrage du boîtier de pédalier ne doit pas dépasser 35 Nm.
- Le couple de serrage de la roue arrière ne doit pas dépasser 25 Nm.
- Le couple de serrage du collier de selle ne doit pas dépasser 5 Nm.
- La taille maximum acceptée d'une couronne est de 48 dents.
- La taille maximale du pneu arrière est de 20 x 1.75.

Précautions à avoir pour l'utilisation du cadre RAPTOR

- Contrôlez et prenez soin de votre vélo dans son intégralité. pour éviter tout risque de casse, déformation, rayures etc...
- Contrôlez toujours votre cadre avant et après utilisation.
- Roulez de manière sécurisée pour vous, pour les autres, et pour votre matériel. Ne jamais utiliser nos produits si vous n'êtes pas équipé de la tenue réglementaire à la pratique du BMX race ou du vtt (Casque, gants, protection et tenue, chaussures homologuées, protège nuque).
- La limite de poids du pilote ne doit pas excéder 100 kg. La garantie ne sera pas prise en compte si cette limite n'est pas respectée.
- Pour le nettoyage de votre cadre, utilisez de l'eau savonneuse et un chiffon. Nettoyez votre cadre RAPTOR à la main. Evitez les nettoyeurs haute pression. Ne jamais utiliser de produits chimique corrosif du style Acétone, essence F, Trichloréthylène.... Utilisez un nettoyeur spécial carbone.
- Prendre ses précautions lors de l'installation sur un porte vélo, sur un Warm-up, home trainer etc.
- Ne pas serrer / sangler trop fort. Toujours éviter de faire reposer son vélo sur les parties en carbone.
- Lors du transport, veillez à sécuriser votre cadre RAPTOR afin qu'il ne soit pas en contact avec un objet pouvant l'endommager. Pour les transports longues distance, veillez à utiliser une housse de protection.

Interdictions concernant le cadre RAPTOR

- **En atelier le vélo doit être UNIQUEMENT tenu par la tige de selle, et en aucun cas par un tube du cadre.**



- Interdiction d'utiliser une tige de selle de récupération.
- Le frein doit être monté uniquement avec un étrier de frein de type flat Mount.
- Montage de disque de frein de diamètre de 140 Ø mm uniquement
- Montage des étriers exclusivement avec les plaques protectrices fournies avec le cadre RAPTOR.
- Montage uniquement d'une fourche de type conique / TAPER (1-1/8 – 1.5).
- Interdiction de monter à plusieurs sur un cadre RAPTOR.
- Ne pas attacher de remorque, ne pas utiliser comme tracteur, ne pas fixer de porte-bagages au cadre.
- Ne monter que des pièces de BMX race sur votre vélo.
- Ne pas repeindre le cadre.

Pour que la demande de prise en garantie soit retenue :

Les cadres RAPTOR sont garantis 2 ans, à compter du jour de l'achat par le client.

La finition des cadres ICE (peinture, vernis, décoration) est garantie 1 an contre tout vices de fabrication.

Cette notice est seulement destinée au Cadre ICE Raptor.

! La garantie du cadre RAPTOR s'applique uniquement au premier acheteur et n'est en aucun cas transférable à un tiers. Elle ne couvre pas les éventuels frais de démontage, montage, de main d'œuvre et d'expédition si jamais il devait y en avoir pour effectuer une réparation ou changement.

1. Le client doit être le premier acheteur et être en possession de sa facture d'achat. Il doit également être en mesure de fournir le numéro de série inscrit sous le cadre.
2. Le client doit s'être servi de son vélo dans la conformité de son usage (utilisation pour du BMX race).
3. Le client doit avoir entretenu son vélo de manière régulière et l'avoir fait entretenir par un professionnel du cycle. Ces coûts de maintenance et de service sont à la charge du propriétaire du cadre.
4. Le cadre ne doit pas présenter de traces de chocs et / ou de dommages (rayures profonde, fractures des fibres de carbone etc).
5. Le cadre RAPTOR sinistré doit être envoyé NU. C'est-à-dire Intégralement démonté. La garantie ne couvre pas le démontage/ remontage du vélo dans son intégralité.

Si vous êtes victime d'un sinistre sur votre cadre carbone, nous vous invitons à joindre votre revendeur pour faire constater le sinistre.

! **Merci de vous munir de votre facture et des informations essentielles pour faciliter le traitement de votre demande.**

Après analyse, si la demande de prise en garantie de votre cadre est acceptée, l'équipe ICE s'engage à vous apporter une solution adaptée à votre besoin.

La garantie ne s'applique pas et ne couvre pas les situations suivantes :

- Pour les dommages dus à une négligence / un manque d'entretien du cadre RAPTOR.
- Pour un cadre RAPTOR de seconde / troisième main ou plus. L'acheteur du produit est tenu pour responsable en cas de blessure ou de casse du produit.
- Pour un cadre RAPTOR issu d'un revendeur non certifié et qui ne figure pas dans le réseau de distribution ICE.
- Pour une faute intentionnelle sur le produit et / ou qui engage la responsabilité d'un tiers sur le sinistre.
- Pour toutes actions visant à changer l'aspect du produit : peinture, sablage, utilisation de produits chimiques, solvant ou autre.
- Pour toute trace d'usure et de vieillissement normale du produit.
- Si le produit est utilisé à d'autres fins que celles à laquelle il est destiné (c'est-à-dire à la pratique du BMX race). Et si le produit est soumis à une utilisation anormale.
- En cas de catastrophe naturelle de toute sorte.
- En cas de stockage insécurisé et dangereux pour votre vélo. (Humidité, exposition trop forte à la lumière et/ou à la chaleur, ou à proximité d'objet pouvant l'endommager).
- La garantie est stricte et ne dépasse pas 2 ANS, peu importe la fréquence d'utilisation et les aléas auxquels le client fait face durant cette période.
- Les frais à prévoir (livraison, transport, main d'œuvre, pièces...) pour la réparation du produit.
- Si la facture n'est pas présentée, irrécupérable ou illisible, la demande ne sera pas retenue.
- La facture doit être au nom du client.
- Si le client est victime d'accidents et / ou de chutes à répétition.

Si jamais la garantie ne peut s'appliquer pour une ou plusieurs raisons indiquées plus haut, l'équipe ICE s'efforcera de vous proposer une solution via son programme de **Crash Replacement**

Programme "Crash Replacement"

Suite à l'étude de votre demande, et en cas de non prise en garantie de votre cadre ICE RAPTOR, l'équipe ICE peut vous proposer un remplacement à un coût réduit, selon les conditions énumérées ci-dessous :

Premièrement, prémunissez-vous du maximum d'informations concernant votre chute ainsi que votre cadre (photos etc...), afin que nous puissions traiter au mieux votre demande, dans les meilleurs délais.

ATTENTION : Le service "Crash replacement" se limite au premier acheteur du cadre ICE raptor et n'est pas transférable à un tiers.

*****L'acheteur du cadre aura au préalable dû enregistrer son cadre sur le site www.ice-element.com dans les 30 jours suivant la date d'achat*** pour pouvoir bénéficier de notre programme "Crash replacement" .**

Nous nous réservons par ailleurs le droit de refuser toute demande de crash replacement en cas de doute sur la nature du crash, ou si le sinistre est purement visuel (si le cadre n'est pas endommagé en profondeur).

Les termes du "crash replacement" sont les suivants :

30% de remise sur le cadre pendant 2 ans suivant la date d'achat, contre retour du cadre cassé à nos services.

AVIS ; Les frais de retour sont toujours à la charge du client. L'équipe ICE pourrait avoir à changer d'autres pièces à vos frais et non remboursées si elle le juge nécessaire (vous serez tenu informé de l'ampleur des réparations à prendre en compte et notre SAV pourra établir un devis qui vous sera transmis au préalable pour un accord). Enfin, nous vous informons que la remise accordée dans le cadre du programme de crash replacement n'est pas cumulable avec d'autres offres et / ou promotions en cours sur la même période.

Téléphone au+33(0)4 90 75 89 96

Mail : contact@ice-element.com / contact@mtblparts.com

ICE est une marque distribuée par la société MTBL Parts située au :

958 Chemin de Roquefure

84400 – APT

FRANCE